



**BULLETIN D'ADHESION
2021**

www.cycloclubpringy.fr
cycloclubpringy@gmail.com



FFCT Cyclotourisme 06 38 10 30 72



FSGT Cyclosport 06 40 96 90 62

REMPLEIR ou COCHER LES ZONES GRISEES PAIEMENT CHEQUE VIREMENT

NOM PRENOM DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE NUMERO DEPARTEMENT DE NAISSANCE

ADRESSE

CODE POSTAL LOCALITE

TEL FIXE TEL MOB PROFESSION

COURRIEL @

J'autorise le cyclo-club à diffuser mes coordonnées dans le calendrier OUI NON

CHOIX DE LA LICENCE N° DE LICENCE ACTUEL

FFCT		FSGT
VELO RANDO <input type="checkbox"/>	VELO SPORT <input type="checkbox"/>	FSGT Compétition

CHOIX DE LA FORMULE	Pour VELO RANDO, VTT ou VELO SPORT		FSGT Compétition
	FFCT Petit Braquet	FFCT Grand Braquet	
ADULTE sans revue	57 € <input type="checkbox"/>	105 € <input type="checkbox"/>	57 € <input type="checkbox"/>
ADULTE avec revue*	82 € <input type="checkbox"/>	130 € <input type="checkbox"/>	
COUPLE sans revue	99 € <input type="checkbox"/>	195 € <input type="checkbox"/>	
COUPLE avec revue*	124 € <input type="checkbox"/>	220 € <input type="checkbox"/>	
JEUNES 18-25 Ans sans revue	42 € <input type="checkbox"/>	90 € <input type="checkbox"/>	51 € <input type="checkbox"/>
JEUNES & ECOLE CYCLO -18 Ans sans revue	30 € <input type="checkbox"/>		

*Réduction de 5 € sur la revue pour tout nouvel adhérent

Les tarifs ci-dessus comprennent l'adhésion club, la licence et l'assurance - Réduction de 12 € en cas de licences multiples

Je désire recevoir les informations de la section Cyclosport OUI NON

PRECISIONS SUR LES GARANTIES COUVERTES	FFCT Petit Braquet	FFCT Grand Braquet	FSGT Compétition *
Responsabilité civile	oui	oui	oui
Défense et recours	oui	oui	oui
Assistance Rapatriement	oui	oui	oui
Accident Corporel (Décès-Invalidité)	oui*	oui*	oui
Dommage au casque	oui*	oui*	non
Dommage au cardio fréquencemètre	oui*	oui*	non
Equipements vestimentaires	non	oui*	non
Dommage au vélo	non	oui*	non
Dommage au GPS	non	oui*	non

* GUIDE ALLIANZ en lien sur le site du club

* Voir Fiches des Garanties

CERTIFICAT MEDICAL

DATE DU CERTIFICAT MEDICAL *

* de "non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition" **obligatoire pour les cyclosportives et le VTT chronométré**

NOUVEAU POUR LE RENOUELEMENT ANNUEL DE LA LICENCE : Le signataire certifie sur l'honneur avoir rempli **l'attestation relative au questionnaire de santé** (ATTTESTATION ET QUESTIONNAIRE en liens sur le site du club)

1°) Le signataire RECONNAIT AVOIR ÉTÉ INFORMÉ(E)

- a) qu'il n'est pas délivré de licence sans assurance. L'inclusion de garanties de Responsabilité Civile, Défense Pénale et Recours est une obligation légale à appliquer par le responsable du club. (art. L.321-1 du Code du sport)
- b) de l'intérêt que présente un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut exposer: (art. L.321-4 du Code du sport)
- c) de pouvoir souscrire des garanties individuelles complémentaires corporelles et matérielles facultatives proposées à tous les licenciés FFCT et/ou FSGT (art. L.321-6 alinéa 1 du Code du sport)

2°) Le signataire ou le représentant légal pour les mineurs SOUSCRIT EN TOUTE CONNAISSANCE :

Mention Lu et approuvé	DATE	SIGNATURE
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>